



AVOCATS SANS FRONTIERES HUMANITAIRES DU CAMEROUN (ASFH-CAM)
LAWYERS WITHOUT BORDERS HUMANITARIAN OF CAMEROON

Non Aux Violations Des Droits Humains !!!

No to Human Rights Violations

RAPPORT DE LA VISITE A LA PRISON PRINCIPALE DE YABASSI LE 26 JUILLET 2017

Le Mercredi 26 Juillet 2017, la prison principale de Yabassi a reçu l'Association Avocats sans Frontières Humanitaires du Cameroun en abrégé ASFH-CAM.

Arrivés à 12 heures 30 minutes, les membres ont été accueillis par Monsieurrégisseur de la prison principale de Yabassi ainsi que ses collaborateurs

Il a conviés les membres de l'Association à une petite causerie chaleureuse dans son bureau pour signifier sa gratitude à ASFH-CAM, d'avoir pensé à sa localité toujours oubliée de tous,

C'est ainsi qu'après ce moment d'accueil chaleureux, le régisseur avec tout son staff a introduit la délégation de ASFHCAM au sein de la prison proprement dite ;

A l'intérieur les détenus étaient déjà installés et un podium a été dressé pour la circonstance sur lequel étaient installés le personnel pénitencier ainsi que la délégation de ASFH-CAM avec en tête sa Présidente Fondatrice

Cette journée a été marquée par 4 grands moments :

- L'allocation du Régisseur ;
- L'allocation de la Présidente suivi du mot du secrétaire Général
- L'allocation du représentant des détenus
- Prestation scénique par un détenu

I- LA MISE EN PLACE

Dans l'optique de favoriser un bon déroulement des activités de l'Association ASFH-CAM, le régisseur a pris des dispositions nécessaires, entre autres :

- La mise en place avec bancs, chaises et bâches ;
- Le respect de la discipline et de l'ordre sous les regards avisés des gardiens de prison ;
- La propreté du lieu des activités.
- La disposition d'une extrade sur lequel étaient installés tout le staff du régisseur ainsi que la délégation de ASFH-CAM avec à sa tête la Présidente fondatrice

II- LANCEMENT OFFICIEL DES ACTIVITES

A- DIVERSES ALLOCUTIONS

Les activités ont été marquées par les diverses allocutions ;

- 1) Celle du régisseur était marquée par la gratitude du régisseur qui a salué le courage et l'humanisme de l'association ASFH-CAM qui a bravé l'état des routes en saison des pluies pour arriver dans son établissement pénitencier

Il a souligné que c'est la première fois d'ailleurs qu'il reçoit une visite de cette nature doublée de la remise des dons car son établissement pénitencier est souvent oublié de tous car situé dans l'arrière-pays

Pour clôturer son propos le régisseur a fait la promesse de les redistribuer aux détenus suivant les formalités prescrites.

Ensuite s'en est suivi le mot de la présidente fondatrice Me TCHATAT pèlerine Flaure

2) **Me TCHATAT Pèlerine** Présidente Fondatrice ASFH-CAM a pris la parole pour rassurer les détenus de Yabassi qu'ils ne sont pas seuls, la preuve les membres de ASFH-CAM partis de Yaoundé pour les uns et de Douala pour les autres ont bravé tous les intempéries pour leur apporter leur soutien et en tant Association humanitaires leur apporter également les dons en médicaments et produits alimentaires de première nécessité.

A sa suite, le Secrétaire Général **Antoine Mandeng** qui a indiqué aux détenus que ce n'est pas parce qu'ils sont en prison qu'ils sont forcément coupables et vice versa, il leur a instruit de tirer avantage de leur séjour en prison pour mieux se comporter à l'avenir.

3) La dernière allocution très émouvante a été celle du représentant des détenus en la personne **AUGUI Victor**. qui dans son allocution a salué la bravoure de ASFH-CAM et les a remerciés pour cette initiative ;

Il a ensuite exposé leurs doléances qui consistaient en la présence des avocats à leur côté car il n'en voit pas beaucoup de leur côté la bas, et par conséquent il se retrouve seul à se défendre même pour les infractions qui nécessitent la présence d'un Avocat ;

B) REPRESENTATION THEATRALE

Le régisseur a réservé une belle surprise à ASFH-CAM par la représentation théâtrale d'un détenu le dénommé **EBONGUE James** qui a joué le rôle d'un Avocat plaidant son dossier devant une juridiction

La scène théâtrale a été couronnée par un tonnerre d'applaudissement et des motivations pécuniaires données à ce talentueux détenus qui a bien détendu l'atmosphère morose du milieu carcéral habituel.

C) REMISE DES DONS PROPREMENT DITS

Les membres du Bureau exécutif de l'Association ont par la suite remis officiellement les dons qu'ils ont apportés, sous le regard enthousiaste des détenus. Il s'agit en occurrence des médicaments qui ont été dépouillés par le régisseur et la présidente en présence des détenus et ensuite le régisseur a réceptionné les sacs de riz et sac de savon en sachet remis par ASFH-CAM

A la fin de la cérémonie officielle, une photo famille a été faite à l'entrée de la prison principale de Yabassi

Le substitut du procureur n° 4 est arrivé sur les lieux et a salué la délégation d'ASFH-CAM ainsi que le régisseur et son staff

Le commandant de Compagnie de la ville de Yabassi et son épouse ont également reçu la délégation de ASFH-CAM qui s'est senti très honorée par cette marque hospitalité pour des visiteurs inattendus.

La délégation a pris congé de la ville de Yabassi aux environs de 15heures 30 Min

Pour l'association,

La Cellule de Communication